



# la Haute Qualité Environnementale...



## UNE RÉALITÉ À VALENCIENNES !



Ville de  
Valenciennes

# UNE VOLONTÉ AFFICHÉE POUR L'AVENIR DE VALENCIENNES

Dominique RIQUET  
Maire de Valenciennes  
Conseiller régional  
Nord – Pas-de-Calais



S'engager dans la réalisation d'un nouveau bâtiment public en intégrant la haute qualité environnementale n'est certainement pas un coup de folie, ni un "coup de pub". Ce n'est pas non plus une expérimentation. C'est une volonté affichée de tourner résolument Valenciennes vers un avenir durable. Celui qui répond aux enjeux du développement durable. Celui qui entraîne vers l'équité sociale, celui qui impulse l'efficacité économique, celui qui respecte l'intégrité environnementale.

Aujourd'hui, beaucoup de spécialistes semblent vouloir dire que ce projet est réussi. Peut-être est-il réussi, mais encore fallait-il qu'il soit exemplaire !

La recherche d'exemplarité à Valenciennes est permanente. C'est même l'exigence principale que s'impose, depuis plus de quinze ans, notre équipe municipale pour répondre aux attentes de la population valenciennoise et lui permettre de regarder les lendemains avec sérénité.

Nous avons dans un premier temps introduit la HQE® avec la construction du complexe sportif de "Fort Minique", celle du "Centre place d'Armes" et la crèche "Serpentins".


Résolument tournée vers l'avenir, quoi de plus emblématique pour notre commune que de construire un groupe scolaire respectant les 14 cibles HQE®.

Lieu d'éducation et d'apprentissage de la citoyenneté, il nous paraissait important que toutes les précautions soient prises pour que nos enfants puissent disposer d'un outil agréable, leur permettant de s'y sentir convenablement installés afin d'appréhender les principaux savoirs à acquérir.

Il nous apparaissait indispensable que ce lieu les incite à orienter leur future vie d'adulte vers la prise en compte des enjeux du développement durable et vers des actes éco-responsables.

Le groupe scolaire "Jean MINEUR" est donc sans doute devenu aujourd'hui une réalisation exemplaire.

Il n'est, en tous les cas, que l'un des premiers exemples de l'ensemble des réalisations publiques et privées que les Valenciennois ont voulu mettre en oeuvre pour faire renaître une ville qu'ils souhaitent accueillante pour les futures générations.



*Ce lieu les incite à orienter leur future vie d'adulte vers la prise en compte des enjeux du développement durable et vers des actes éco-responsables.*

# L'avenir de Valenciennes...



...cohérent avec  
les enjeux de  
développement durable

**Faut-il encore rappeler la déconvenue subie par Valenciennes à la fin des années 60** lorsque le charbon et l'acier, fleurons de l'économie française, se sont écroulés en laissant des conséquences toujours au cœur de nos préoccupations. Entre une souffrance sociale forte conduisant à une hémorragie de population, la fermeture d'usines laissant des milliers d'hectares de friches, des pollutions chroniques de l'air, de l'eau, des sols et l'insalubrité dans les logements, à Valenciennes, on a une idée du développement non durable.



**Cette situation est-elle à rapprocher de celle de la planète décrite depuis quelques dizaines d'années ?**

Pour partie, sans doute, mais il est très certainement plus intéressant de montrer que l'action novatrice et l'engagement de toute une population peut contribuer localement à la prise en compte des impératifs plus globaux.

**Depuis la fin des années 80 et grâce à sa politique de rénovation, Valenciennes commence à entrevoir certains jours meilleurs.**

Dès 1995, ce sont les grands chantiers qui entrouvrent les portes d'un vingt-et-unième siècle de renaissance pour la ville : université, théâtre, logements, remplacent les friches industrielles en centre ville. Les travaux du tramway permettent de faire sortir de terre de nouveaux espaces de vie, de nouveaux comportements, l'image d'une ville qui s'engage vers une société durable, reliant les quartiers au centre ville et permettant le réinvestissement industriel sur l'ensemble de l'agglomération.

Mettant la plus grande partie de la ville en chantier, ces projets se sont inscrits dans une nouvelle forme de gouvernance.

Ainsi, par une équipe municipale inventive, des techniciens volontaires et une population qui a toujours su répondre présente dans les moments difficiles, chaque action entreprise a été conçue dans le cadre d'une concertation permanente.

Après la prise en compte de critères HOE® pour le complexe sportif "Fort Minique", pour la crèche "Serpentins" et pour le centre commercial "Centre Place d'Armes", le groupe scolaire HOE® Jean MINEUR, introduisant les 14 cibles, se veut être une traduction directe d'un regard vers l'avenir. Celui du développement d'une ville prenant en compte les enjeux du développement durable.



## UN PROJET PASSIONNANT POUR LE BIEN COLLECTIF

Bernard POTAUX  
Adjoint au maire délégué  
aux Travaux, Bâtiments et Voiries

Pas simple de prendre en charge un dossier Haute Qualité Environnementale quand on a assuré la mission de chef de chantier pendant plus d'une vingtaine d'années dans le public.

Pourtant, dès lors que nous a été proposé un projet de forme ovoïde pour accueillir des enfants, avec des normes de protection de l'environnement, il nous a paru rapidement évident que c'était la réalisation qui correspondait le mieux à ce que l'on souhaitait mettre en œuvre.

Toutefois, plusieurs questions se posaient. Pouvait-on sereinement appliquer la HQE® à des bâtiments recevant du public ? Comment mettre en œuvre ces nouvelles méthodes sur des projets que jusqu'alors on réalisait dans les formes les plus classiques et à destination d'habitations privées.

Pendant une année, chaque mercredi, avec l'architecte Olivier PARENT et la direction du patrimoine bâti, nous avons vu progresser le chantier point par point.

Si nous avons rencontrés certaines difficultés de mise en œuvre pour certaines cibles HQE®, bien d'autres travaux nous ont convaincus que cette démarche était très certainement celle de l'avenir.

Notre assistant à maîtrise d'ouvrage et l'ADEME nous ont sans cesse aidé à valider les décisions pour faire de cette structure, une réalisation aujourd'hui performante.

Certes, on pourrait réduire la mise en œuvre de la HQE® au coût de l'investissement légèrement supérieur à celui d'une construction traditionnelle. Attendons toutefois le retour sur investissement en terme d'économie de fonctionnement et surtout en prenant soin de ne pas oublier le Bonheur Intérieur Brut apporté aux enfants.

Notre souhait ne s'est pas résumé à posséder l'une des meilleures réalisations actuelles dans le domaine de la HQE® pour dépasser les autres.

On a conscience que si ce projet est aujourd'hui exemplaire, il est appelé à servir de seuil à dépasser pour la réalisation de nouveaux projets, cherchant sans cesse à améliorer le devenir du patrimoine que nous souhaitons donner à nos enfants.

*...retour sur investissement en terme d'économie de fonctionnement et surtout en prenant soin de ne pas oublier le Bonheur Intérieur Brut apporté aux enfants.*



# La Haute Qualité Environnementale : UNE DÉMARCHE VOLONTAIRE VERS UNE QUALITÉ RECONNUE.



4



Prendre en compte  
la HOE® dans  
un projet implique  
une démarche  
volontaire

Quand on parle de HOE® (*haute qualité environnementale*), cela signifie respect de l'environnement (*utilisation rationnelle des ressources et réduction des nuisances produites*) mais également prise en compte optimale du bien être et de la qualité de vie des personnes.

Ainsi, quand on s'oriente vers une démarche HOE®, on tient compte de ces éléments dans l'ensemble de mise en oeuvre du projet des équipements nécessaires à son fonctionnement et la prise en compte du milieu dans lequel on le réalise.

La HOE® peut s'adapter aux constructions neuves, aux réhabilitations (*résidentiel, tertiaire ou industriel*) et ceci quel que soit le lieu de mise en oeuvre.

Concept apparu au début des années 90, cette démarche, définie par l'**association HOE®**, a permis de créer un langage commun pour définir des objectifs ambitieux et pour mettre en oeuvre un système de management environnemental adapté pour que chacun (*concepteurs et décideurs*) se comprenne sur le sujet.

**Association HOE®**  
4, avenue du Recteur Poincaré - 75016 PARIS  
Tél. : 01.40.47.02.82 - Fax : 01.40.47.04.88  
Courriel : a.hqe@assohqe.org

5

La démarche ne s'arrête pas à la mise en oeuvre d'un catalogue de recettes s'intégrant au sein des 14 cibles. Prendre en compte la HOE® dans un projet implique une démarche volontaire avec l'ensemble des acteurs impliqués où l'on s'impose un degré d'excellence à atteindre, des priorités pour répondre aux enjeux de cette démarche.

A Valenciennes, le conseil municipal, en votant le plan pour son deuxième Agenda 21, s'est engagé le 16 juin 2005, à réaliser tous ses travaux de construction et de réhabilitation sous une démarche HOE® de haut niveau.

Pour ce qui concerne le groupe scolaire HOE® Jean MINEUR, la ville de Valenciennes a souhaité que l'on aille le plus loin possible dans la démarche. Outre l'isolation phonique de haute performance, nous avons constaté, durant cet été 2006, une isolation thermique de très grande qualité.

La HOE®, c'est...

*le respect de l'environnement (utilisation rationnelle des ressources et réduction des nuisances produites) mais également prise en compte optimale du bien-être et de la qualité de vie des personnes.*



# Les 14 cibles HOE<sup>®</sup> PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT et AMÉLIORATION DU CONFORT DE VIE



6



...maîtrise des impacts  
sur l'environnement et la  
création d'un mode de  
vie satisfaisant.

L'association HOE<sup>®</sup>, à l'origine des ces critères, a défini deux domaines d'exigences : la maîtrise des impacts sur l'environnement et la création d'un mode de vie satisfaisant. Ces cibles s'appliquent à tous les types de bâtiments, neufs ou existants, des secteurs résidentiel, tertiaire ou industriel. Elles sont toutes nourries d'un dialogue constant entre tous les acteurs de la construction et les futurs occupants.

## Eco-CONSTRUCTION

**Cible n°1 : relation harmonieuse avec l'environnement immédiat :** intégration du bâti dans le paysage, conception et aménagement des espaces plantés, droit des riverains...

**Cible n°2 : procédés et produits de construction :** choix des techniques et des matériaux employés, adaptabilité au bâtiment, fiabilité sanitaire, facilité d'entretien, caractère écologique (*en terme de non toxicité, de limitation de l'effet de serre, de respect de la couche d'ozone...*)

**Cible n°3 : chantier à faibles nuisances :**

- bon déroulement des travaux de construction ou de déconstruction :
- réduction des nuisances, des risques et des diverses pollutions,
- gestion des déchets, leur tri et leur élimination...

7



## Eco-gestion

**Cible n°4 : gestion de l'énergie :** isolation, solarisation du bâtiment, économies d'énergie (*chauffage, climatisation, eau chaude, éclairage, électroménager*), énergies renouvelables (*solaire, éolienne, bois, géothermie*), respect de l'environnement.

**Cible n°5 : gestion de l'eau :** aspects économiques, gestion des eaux pluviales, récupération, assainissement...

**Cible n°6 : gestion des déchets :** gestion "éco-citoyenne" des déchets ménagers et des déchets d'activité.

**Cible n°7 : entretien et maintenance :** durabilité et optimisation du matériel.

## CONFORT

**Cible n°8 : confort hygrothermique :** hiver comme été.

**Cible n°9 : confort acoustique :** lutte contre les bruits extérieurs, réduction du bruit domestique.

**Cible n°10 : confort visuel :** recherche d'un éclairage naturel, optimisation de l'éclairage artificiel.

**Cible n°11 : confort olfactif :** traitement des odeurs.



## SANTÉ

**Cible n°12 : conditions sanitaires :** prévention des risques chimiques et biologiques, des ondes électromagnétiques.

**Cible n°13 : qualité de l'air :** assurance d'une bonne ventilation de l'espace intérieur, prévention des risques chimiques ou biologiques.

**Cible n°14 : qualité de l'eau :** protection des réseaux de distribution d'eau potable.



# HOE<sup>®</sup> appliquée...

## AU GROUPE SCOLAIRE A SAINT-WAAST



8



...prendre en compte  
les besoins quotidiens  
des élèves...

### RELATION HARMONIEUSE DU BATIMENT AVEC LE SITE

Après concertation avec la population sur le lieu d'implantation, des solutions architecturales et urbaines ont été recherchées pour permettre de bien prendre en compte les besoins quotidiens des élèves : accès de plain pied, protection contre les vents dominants du Sud-Ouest et des autres nuisances, stationnement des véhicules impossible à l'intérieur, végétation d'essence régionale.

### CHOIX INTÉGRÉ DES PROCÉDÉS ET PRODUITS DE CONSTRUCTION

Ressources naturelles et recyclables préférées au béton armé et aux parpaings (*briques de terre cuite au système alvéolaire*).

Structure poteaux / poutres pour permettre d'éventuelles évolutions et extensions possibles prévues.

Matériaux labellisés NF Environnement et / ou issus du recyclage (*isolation des dortoirs du type BATIPLUM, produit isolant type FOAMGLAS, plaques de fibro-plâtre...*)

Galerie technique sous le bâtiment permettant une facilité d'intervention sur les réseaux de gaines et de câblage.

Mobilier en bois d'origine européenne labellisé FSC  
Allées en stabilisé calcaire permettant la réversibilité et le démontage facile.

9



### CHANTIER A FAIBLES NUISANCES

Adoption d'une charte environnementale mise en œuvre par un coordinateur assurant la mise en place du dispositif HOE<sup>®</sup> en matière de gestion de chantier (*sécurité, fiches techniques, bordereau*), de suivi de déchets par zone pour éviter la pollution des sols et faciliter le recyclage des déchets (*déchets inertes, déchets banals, déchets d'emballage, déchets dangereux, déchets particuliers*).

### GESTION DE L'ÉNERGIE

L'air tempéré admis dans les salles de classe est préchauffé, grâce au système inspiré des puits canadiens. En saison chaude, l'air admis à 10/15°C apporte un delta de 6 degrés entre température intérieure et température extérieure. Le bâtiment bénéficie de l'effet d'amortisseur thermique de la terre.



La ventilation des circulations est basée sur un flux d'air naturel. L'air neuf est évacué par une cheminée solaire. Plus l'ensoleillement est fort, meilleur sera le tirage thermique (*confort thermique d'été*).

Toutes les zones sont éclairées naturellement grâce à une bonne orientation, aux vitrages situés entre les circulations et les salles de classe et à un large dimensionnement des menuiseries extérieures. Une protection est apportée l'été ou en demi-saison par la végétation et les débords de toiture.

### Charte environnementale...

*mise en œuvre par un coordinateur assurant  
la mise en place du dispositif HOE<sup>®</sup> en matière  
de gestion de chantier.*





Production d'énergies renouvelables

### PRODUCTION D'ÉNERGIE

- Mise en place de capteurs photovoltaïques pour production d'électricité (*destinée à la revente*).
- Mise en place d'une Gestion Technique Centralisée (GTC) afin d'optimiser les durées de fonctionnement.
- Production gratuite d'eau chaude sanitaire solaire.

### GESTION DE L'EAU

- Récupération des eaux de pluies (*30 000 litres*) pour l'alimentation des sanitaires et l'arrosage.
- Limitation des consommations d'eau par utilisation de chasses d'eau double effet, réducteurs de pression, détecteurs infra-rouge au niveau des urinoirs et des robinets.
- Paillage du sol et arrosage par tuyaux poreux pour économiser l'eau et optimiser l'arrosage.

### GESTION DES DÉCHETS D'ACTIVITÉS

- Création d'un local poubelles adapté au tri sélectif de la cuisine.
- Installation d'une aire de compostage des déchets verts pour les jardins potagers.



### ENTRETIEN et MAINTENANCE

- Amélioration des conditions de maintenance (*rapidité d'intervention, accessibilité, détection facilitée des pannes et désordres*)
- L'installation d'ouvrants à 180° pour les menuiseries en hauteur et multiplication des ouvrants à hauteur d'homme permettra un nettoyage facile des menuiseries.
- Choix de menuiseries de type mixte bois-alu. Suppression de l'entretien en peinture des bois extérieurs.
- Mise en place d'une GTC permettant un relevé et un suivi optimal de la gestion de l'énergie et de l'eau.
- Emploi de végétaux régionaux pour éviter le recours à des produits phytosanitaires.
- Paillage, plantes couvre-sol pour diminuer le désherbage.



### CONFORT HYGROTHERMIQUE

- Plantation d'arbres à ombrages denses sur les vitrages du côté Sud-Ouest (*feuilles caduques*).
- Mise en place de conduits d'amenée d'air traversant la galerie technique (*système des puits canadiens*).
- Traitement de l'ambiance de la salle de restaurant par système central d'air double flux.
- Régulation des radiateurs par zone à l'aide de vannes trois voies.

Emploi de végétaux régionaux pour éviter le recours à des produits phytosanitaires.



# HQE<sup>®</sup> appliquée...

## AU GROUPE SCOLAIRE A SAINT-WAAST



12



Confort de vie optimal

### CONFORT ACOUSTIQUE

- La forme elliptique de l'école permet une sécurité optimale et assure une protection acoustique des cours de récréation.
- Les murs sont orientés Sud-Est "pleins" ou partiellement ouverts avec double vitrage acoustique.
- Atténuation du temps de réverbération.
- Plafond cintré en salle de restauration.
- Mise en place de faux plafonds acoustiques sur l'ensemble de l'école.

### CONFORT VISUEL

- Mise en place sur les façades les plus exposées (Sud) de "jalousies".
- Niveau d'éclairage conforme au label PROMOTELEC, choix de luminaires basse luminance.
- Création d'un paysage agréable.
- Augmentation de la surface plantée notamment au sud-ouest.
- Eblouissement évité en demi-saison et en été pour les salles des "petits".

### CONFORT OLFACTIF

- Emplacement réfléchi du local déchets (*ventilé et rafraîchi*) pour éviter la pollution olfactive près des locaux d'activités et de sommeil.
- Végétaux parfumés.

13



- Pas de développement bactérien dans le revêtement de sol de type LINOLEUM.

### CONDITIONS SANITAIRES

- Prairies et gazons fleuris.
- Pas de recours aux désherbants sélectifs.
- Pédagogies du lavage des mains et des dents par des circuits obligés d'entrées et de sorties des salles à manger.

### QUALITÉ DE L'AIR

- Protection par rapport aux isolants de fibre minérale (*encapsulation*).
- Peinture pour revêtements muraux et bois intérieurs labellisée NF environnement.
- Augmentation des surfaces plantées (*production d'oxygène et évapotranspiration, fixation des poussières, création de puits de carbone*).
- Végétaux ne libérant pas de pollen.

### QUALITÉ DE L'EAU

- Bouclage sur l'Eau Chaude Sanitaire, installation optimisée par échangeur à plaques, mitigeurs en fin de circuit, élimination des bras morts, température d'eau maintenue à 55°C (*lutte contre la légionellose*).
- Adoucisseur avec permutation et régénération automatique.
- Désemboueur en chaufferie.
- Eaux récupérées en toiture stockées dans des cuves après filtration. Un compteur situé à la sortie de la cuve permet un suivi des consommations.

...Confort et qualité



# Projet pédagogique...

## ... DES IDÉES PLEIN LA TÊTE !



14



Education  
à l'environnement  
pour le  
développement  
durable.

Dès 2004, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale du développement durable, l'éducation à l'environnement pour un développement durable (E.E.D.D.) a été inscrite dans les programmes scolaires pour donner un nouvel élan pédagogique à cette dimension.

Le projet d'école du groupe scolaire HOE® Jean Mineur souhaite fonder l'E.E.D.D. sur l'acquisition de connaissances et de comportements ancrés dans une démarche d'investigation. Celle-ci repose sur une pédagogie privilégiant l'écocitoyenneté au travers de situations concrètes développant chez les élèves la sensibilité, l'initiative, la créativité, le sens des responsabilités et l'action.

L'école est un lieu où l'on consomme de l'énergie, de l'eau... Qui génère des pollutions, des déchets... C'est aussi un lieu d'observation doté d'un certain nombre d'outils qui fait le quotidien des élèves.

Les matériaux et les installations de la nouvelle structure sont, à plus d'un titre, remarquables pour répondre à ces attentes pédagogiques.

En effet, les enfants pourront se servir des outils mis à leur disposition pour mieux comprendre, ici le fonctionnement du soleil par le biais de l'horloge

15



solaires au milieu de la cour et de l'énergie qu'il produit, là, le jardinage, là encore, le principe de fonctionnement de la ventilation naturelle des locaux.

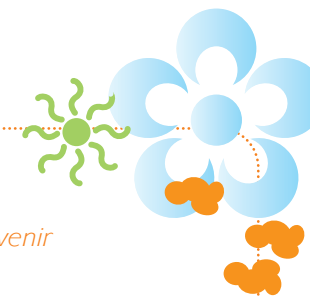
Ils pourront également apprendre et mettre en pratique certains de leurs devoirs de citoyen : celui du tri des déchets qu'ils vont générer, l'utilisation rationnelle de l'eau... Autant d'exemples qui devraient conduire nos enfants à devenir naturellement de vrais écocitoyens.

Enfin les matériaux et le principe de construction de l'école sont une garantie de prise en compte du bien être et de la santé des élèves mais également des enseignants.

En bref, dans un premier temps, une école à investir, à s'approprier, à comprendre puis une école à faire vivre en mettant en harmonie les enfants ainsi que toute l'équipe éducative (*leur bien-être et leur épanouissement*), les élèves (*leurs connaissances, leurs performances, leurs comportements*), les lieux (*cette nouvelle école dont on peut espérer faire une école nouvelle...*) et l'environnement extérieur. Mais ne serait-ce pas l'essence même du développement durable ?

### Conduire...

*nos enfants à devenir  
naturellement  
de vrais écocitoyens.*



# Le groupe scolaire...



...EN CHIFFRES

## L'espace intérieur

(superficie : 4 880 m<sup>2</sup>)

### LES MATERNELLES

- 5 classes
- 2 dortoirs
- 1 salle de psychomotricité
- 1 garderie périscolaire maternelle

### LES PRIMAIRES

- 10 classes élémentaires
- 1 bibliothèque – centre de documentation
- 1 salle d'arts plastiques
- 1 salle informatique
- 1 salle scientifique
- 1 salle polyvalente
- 1 espace périscolaire élémentaire

### Le DOMAINE ADMINISTRATIF et FONCTIONNEL

- 2 bureaux
- 1 salle de réunion
- 1 restaurant scolaire
- 1 salle de sports
- 1 logement de concierge

## Les espaces communs

(4 610 m<sup>2</sup>)

- 700 m<sup>2</sup> de préau
- 850 m<sup>2</sup> de plateau sportif extérieur
- 1 110 m<sup>2</sup> d'espace sportif intérieur
- 1 950 m<sup>2</sup> de cours récréation

## Les matériels spécifiques

- Réservoir d'eau chaude solaire : 2000 litres
- Panneaux photovoltaïques : 250 m<sup>2</sup> pour 30Kw/h ; production annuelle : env. 24 000 kwh/an.
- Panneaux solaires apport de 12 700 kw/an pour un besoin total ECS de 25 100 kw/an.
- Citerne de récupération des eaux d'une capacité de 40 000 litres pour une utilisation concernant l'évacuation sanitaire et l'arrosage des extérieurs (env. 500m<sup>3</sup> par an).

## Regard financier...

Coût : 7 750 000 € HT

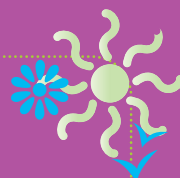
### Partenaires financiers :

Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)	682 500 €
Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU)	2 730 000 €
Région Nord - Pas-de-Calais	682 500 €
Fonds Régional Aménagement, Maitrise de l'Energie et Environnement (FRAMEE)	386 391 €
Ville de Valenciennes	3 268 609 €

Nous remercions l'ensemble des entreprises qui ont travaillé à la réalisation de cet équipement et particulièrement :

- Olivier Parent, architecte mandataire
- Architectes associés :
  - SCENARIO ACTE II
  - BET SECA
- Assistant Maîtrise d'Ouvrage HQE® :
  - Atelier d'architecture écologique
- Entreprise générale :
  - FOURRE RHODES.

Dominique Riquet  
Maire de Valenciennes  
Conseiller régional Nord - Pas-de-Calais



# Hommage à Jean Mineur



Création Albert Champeaux

## BALZAC oo oi : UN GÉNÉRIQUE LÉGENDAIRE !

Tout le monde se souvient, bien sûr, du petit bonhomme envoyant son pic dans le cœur d'une cible pour annoncer les films publicitaires. Cet intermède a ponctué nos plus grandes émotions de cinéophile. Cette icône avait un père : Jean Mineur. Valenciennes où il est né en 1902 et d'où il a lancé son "aventure publicitaire" lui rend hommage en attribuant son nom à un groupe scolaire construit au cœur du quartier Saint Waast. Un clin d'œil au petit bonhomme et à son père dont le nom évoque l'histoire de cet ancien quartier minier, mais également toute l'inventivité d'un regard sur l'avenir.



Marie-Thérèse BOUILLEZ (*directrice du groupe scolaire Haute Qualité Environnementale – Jean Mineur*), Olivier PARENT (*architecte*) service communication, direction du patrimoine bâti, direction de l'éducation, de la jeunesse et des sports et la direction des affaires culturelles.

**Coordination :**

Alain DUBOIS, mission développement durable de la ville de Valenciennes

**Coordonnées :**

adubois@ville-valenciennes.fr

Tél. : 03 27 22 58 52



### Mairie de Valenciennes

B.P. N° 90339 - 59304 Valenciennes Cedex  
Tél. : 03 27 22 59 00 - Fax : 03 27 22 59 01

